

## **Le *Mixed martial arts* comme objet sociologique : état des lieux des recherches et perspectives.**

Matthieu Quidu<sup>1</sup>, Matthieu Delalandre<sup>2</sup>, Thibault Delfavero<sup>3</sup>, Yann Ramirez<sup>4</sup>  
<sup>1</sup> EA 647, Centre de recherche et d'innovation sur le sport, Université Lyon I.

[quidumatthieu@yahoo.fr](mailto:quidumatthieu@yahoo.fr)

<sup>2</sup> EA 3350, Laboratoire ACP, Université Paris-Est Marne-La-Vallée.

[matthieu.delalandre@u-pem.fr](mailto:matthieu.delalandre@u-pem.fr)

<sup>3</sup> URePSSS, Atelier SHERPAS, Université d'Artois.

[t.delfavero@hotmail.fr](mailto:t.delfavero@hotmail.fr)

<sup>4</sup> LERSEM ; équipe IRSA-CRI ; Université Paul Valéry-Montpellier III.

[yann-ramirez@orange.fr](mailto:yann-ramirez@orange.fr)

Le *Mixed martial arts* (ou Arts martiaux mixtes) est une discipline de combat récente en plein essor. Créée par et pour la médiatisation télévisuelle et pratiquée initialement par des combattants professionnels (dans des organisations commerciales au Brésil, au Japon et aux Etats-Unis), cette activité connaît depuis une dizaine d'années un engouement important en France parmi un public particulièrement varié d'amateurs. Pourtant, les pouvoirs publics, appuyés par l'hostilité des fédérations sportives concurrentes de sports de combat, continuent d'interdire les compétitions se déroulant dans des enceintes grillagées et avec frappes au sol. La discipline est considérée comme dégradante et irrespectueuse de la dignité humaine. Ce symposium fait un état des lieux des recherches menées sur cette discipline suscitant passions et controverses. Plusieurs travaux ont d'ores et déjà été menés concernant sa genèse en rapport avec le procès de civilisation (van Bottenburg & Heilbron, 2009), son processus singulier de sportivisation et les polémiques qu'elle suscite (Delalandre & Collinet, 2013). Matthieu Delalandre interroge tout d'abord la difficulté à mener des recherches empiriques sur les processus de mise en discussion du MMA dans les cabinets ministériels. Matthieu Quidu discute ensuite le paradoxe apparent entre une discipline sportive à l'image sulfureuse et l'attrait qu'elle exerce sur un public d'étudiants aux parcours académiques d'excellence au sein d'une institution prestigieuse, l'*ENS de Lyon*. Thibault Delfavero envisage de son côté les possibilités de structuration associative du MMA en dépit de l'absence de régulation fédérale. Enfin, Yann Ramirez questionne la nature de l'engagement corporel des combattants mixtes, entre violence imposée au corps et ascèse. Sont ainsi confrontées des approches complémentaires : sociologie des politiques sportives, des organisations associatives, des pratiquants, de l'engagement corporel. Les principaux programmes de recherche à initier afin de comprendre les passions suscitées par cette discipline seront finalement dégagés.

### **Liste des communications**

Delalandre, M. La mise en discussion du *Mixed martial arts* dans les politiques sportives en France : un terrain d'enquête difficilement accessible.

Quidu, M. Normaliens et pratiquants de MMA : dissonance culturelle ou conformisme néolibéral ?

Delfavero, T. Exister malgré la controverse : le terroir associatif du *Mixed martial arts*.

Ramirez, Y. Les arts martiaux mixtes : entre entraînement de haut-niveau et destruction de soi.

### **Références**

Delalandre, M. & Collinet, C. (2013). Le *Mixed martial arts* et les ambiguïtés de sa sportification en France. *Loisir et Société*, 35, 293-316.

van Bottenburg, M. & Heilbron, J. (2009). « Dans la cage » : genèse et dynamique des « combats ultimes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, 32-45.

(1) Titre de la communication : **La mise en discussion du *Mixed martial arts* dans les politiques sportives en France : un terrain d'enquête difficilement accessible.**

(2) Nom des auteurs : **Matthieu Delalandre.**

(3) Affiliation des auteurs : **Laboratoire ACP (EA 3350), Université Paris-Est Marne-La-Vallée.**

(4) Adresse et coordonnées complètes du premier auteur : **UFR STAPS, Université Paris-Est Marne-La-Vallée – 5 boulevard Descartes, 77454 Marne-La-Vallée cedex 2 ; 06.68.06.95.35. [matthieu.delalandre@u-pem.fr](mailto:matthieu.delalandre@u-pem.fr)**

(5) Type de communication :  Symposium « thématique »  
*Titre du symposium : Le *Mixed martial arts* comme objet sociologique : état des lieux des recherches et perspectives.*  
 Communication orale « libre »  
 Communication affichée

(6) Participation au Prix Jeune chercheur : **Non.**

(7) Champ disciplinaire :  Physiologie  
 Biomécanique, neurosciences et contrôle moteur  
 Sciences sociales, histoire, sciences juridiques et management  
 Sciences humaines et sciences de l'intervention

(8) Mots clés (5 maximum) : **Mixed martial arts, Enquête, Accessibilité des données.**

(9) Langue utilisée : **Français.**

(10) Résumé (9 lignes maximum) :

Le *Mixed martial arts*, pratique de combat codifiée et en même temps extrêmement permissive, est devenue très populaire partout dans le monde. Elle est aujourd'hui rejetée par les pouvoirs publics français. Cet article discute des possibilités d'enquête sur le sujet : si l'accès aux pratiquants, aux organisations, aux prises de positions et arguments publicisés est possible, l'analyse du processus politique expliquant en partie la situation actuelle de cette discipline en France n'a toujours pas été faite. L'inaccessibilité du terrain d'enquête ne permet pas aujourd'hui de mener une telle analyse.

## **La mise en discussion du *Mixed martial arts* dans les politiques sportives en France : un terrain d'enquête difficilement accessible.**

*Matthieu Delalandre*

Laboratoire ACP (EA 3350), Université Paris-Est Marne-La-Vallée.

[matthieu.delalandre@u-pem.fr](mailto:matthieu.delalandre@u-pem.fr)

### **L'avènement du *Mixed martial arts***

Le *Mixed martial arts* (MMA) est le fruit d'une codification et d'une réglementation progressives des combats dits « libres ». Ceux-ci ont été popularisés à partir du début des années 1990, notamment par l'*Ultimate Fighting Championship*, diffusé sur des chaînes câblées américaines. Les organisateurs se sont inspirés des confrontations nées au Brésil dans les années 1920 sous l'appellation *Vale tudo* (ce qui signifie « tout est permis »), qui opposaient alors les représentants de diverses écoles d'arts martiaux dans des combats extrêmement violents. L'augmentation progressive de l'expertise des combattants les a obligés à devenir de plus en plus complets et à maîtriser des techniques issues aussi bien des sports de percussion (tels que la boxe) que des sports de préhension (tels que la lutte ou le judo). Cette évolution a amené les pratiquants à utiliser le terme de « Mixed martial arts » pour désigner leur pratique. Menacés d'interdiction aux États-Unis, les promoteurs de ces rencontres les ont dotées, au tournant des années 2000, d'un règlement un peu moins permissif pour les rendre plus « respectables » (interdiction de certains coups très dangereux, mise en place de limites de temps et de reprises, etc.). Ce processus de réglementation s'est poursuivi avec l'adoption, en 2003, des *Unified Rules of Mixed Martial Arts* : utilisées par une grande partie des organisations de MMA, elles participent d'un processus de standardisation et de para-sportivisation, en dehors de toute reconnaissance des instances sportives internationales (van Bottenburg & Heilbron, 2006).

### **Une chape de plomb sur le MMA ?**

Le MMA est devenu extrêmement populaire partout dans le monde, y compris en France. Le degré de permissivité offert par les combats et l'histoire quelque peu « sulfureuse » de cette pratique, dont les promoteurs vantaient l'authenticité et la violence des affrontements, ont entraîné de vives résistances de la part des pouvoirs publics dans de nombreux pays. La France fait partie de ceux-là : l'éventail des techniques autorisées mais aussi la mise en scène des rencontres ont motivé un refus de laisser s'organiser des compétitions de MMA telles qu'elles se déroulent par exemple aux États-Unis. Ce refus s'accompagne de vives réactions de la part des représentants des pouvoirs publics ou de certaines fédérations sportives, condamnant ce qui s'apparente à des « combats de coq » ou à des pratiques que l'on croirait « sorties de jeux vidéos ». L'aire de combat, appelée « cage », ainsi que la possibilité offerte aux combattants de frapper leur adversaire au sol, ont fait l'objet de très vives critiques. Les organisateurs des rencontres ont ainsi dû adopter des règlements plus restrictifs que celui utilisé couramment par les grandes organisations de MMA. On peut en outre faire l'hypothèse selon laquelle le modèle marchand et médiatique sur lequel s'est construit le MMA est très difficilement compatible avec un modèle sportif amateur et associatif, héritier de la tradition coubertinienne, défendu par les pouvoirs publics (Delalandre & Collinet, 2013).

Des travaux, peu nombreux, abordant le cas de la France sont menés depuis quelques années. Ceux-ci se sont centrés sur les pratiquants, sur les organisations, sur les discours politiques « officiels » ou encore sur l'idéologie qui sous-tend cette pratique (par exemple Blin, 2013 ; Delalandre & Collinet, 2013). En revanche, dès lors que l'on cherche à mettre en exergue les jeux d'acteurs et d'arguments (Chateauraynaud, 2011) qui, dans un processus de décision impliquant divers acteurs politiques et sportifs hors des arènes « publiques », ont conduit aux

restrictions actuelles concernant le MMA, l'accès à certaines données reste aujourd'hui très limité. À l'instar des pratiques illicites comme le dopage, tout un pan de l'analyse sociologique est extrêmement difficile à mener, du fait d'un accès limité à une grande partie du « terrain ». Ainsi, s'il est relativement aisé de rencontrer ceux qui organisent et promeuvent la discipline pour mener des entretiens ou réaliser des observations, interroger les acteurs politiques qui ont été confrontés au dossier du MMA s'avère beaucoup plus difficile, qu'il s'agisse d'anciens ministres ou de la direction des sports.

Le processus décisionnel politique concernant la pratique du MMA nous est resté jusqu'à maintenant inaccessible. On peut raisonnablement formuler plusieurs hypothèses expliquant cet état de fait :

-les acteurs politiques ont un agenda chargé, changent « fréquemment » de postes, ne voient pas l'intérêt de répondre à une enquête sociologique sur le sujet ;

-certaines raisons expliquant les décisions prises sont difficilement justifiables (peut-être des jeux de pression de certaines fédérations sportives, mais aussi une connaissance très partielle et partielle du milieu, qui a certainement évolué, mais que nous avons pu entrevoir à travers des entretiens menés avec d'autres acteurs). Certains acteurs ne veulent pas parler, considérant le sujet comme encore trop « sensible ». Il est en outre impossible d'évoquer publiquement le MMA dans certaines enceintes sans soulever de vives réactions.

-peut-être y a-t-il une crainte que les discussions « s'enflamment ». Le débat peut se cristalliser autour de positions extrêmes, ce qui empêche d'ailleurs de réfléchir et de débattre sereinement sur le sujet. Cela amène peut-être les acteurs à refuser les sollicitations.

-la question des intermédiaires donnant accès aux personnes concernées doit également être posée. Le fait d'être « introduit » par une personne de confiance est certainement un élément clé pour la réussite de ce type d'enquête.

### **Un programme de recherche à poursuivre**

Il existe aujourd'hui de multiples voies pour enquêter sur le MMA en France : les pratiquants et ceux qui promeuvent cette pratique ne sont pas avares de paroles. Il existe un corpus de presse qui s'étoffe de plus en plus et l'on peut y trouver aisément les prises de positions et les arguments des acteurs politiques. On peut regretter toutefois que l'accès au processus conduisant aux prises de position des pouvoirs publics sur le MMA soit toujours en grande partie inaccessible. On peut espérer qu'il en sera autrement dans quelques années. Cela serait assurément un élément essentiel à mettre en balance avec les analyses déjà menées pour rendre plus intelligible la situation actuelle de cette pratique en France, et cela constituerait une richesse pour étudier certains aspects de la sportification de nouvelles pratiques. De façon plus générale, l'accès à ces données constitue assurément un chaînon manquant dans le cadre d'une sociologie des polémiques et des controverses. Enfin, la difficulté à accéder au terrain dans des cas comme celui dont il est question ici pourrait être traitée, en soi, comme un objet d'étude à part entière.

### **Références**

Blin, T. (2013). « Tous les coups sont permis ». Sur les nouveaux gladiateurs du « free fight ». *Le débat*, 174, 159-170.

Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris : Petra.

Delalandre, M. & Collinet, C. (2013). Le mixed martial arts et les ambiguïtés de sa sportification en France. *Loisir et Société*, 35, 293-316.

Van Bottenburg, M. & Heilbron, J. (2006). De-Sportization of fighting contests. The origins and dynamics of No Holds Barred Events and the Theory of Sportization. *International Review for the Sociology of Sport*, 41(3-4), 259-282.

(1) Titre de la communication : **Normaliens et pratiquants de MMA : dissonance culturelle ou conformisme néolibéral ?**

(2) Nom des auteurs : **Matthieu Quidu.**

(3) Affiliation des auteurs : **Centre de recherche et d'innovation sur le sport (EA 647, Université Lyon I).**

(4) Adresse et coordonnées complètes du premier auteur : **Ecole normale supérieure de Lyon, Département des Activités physiques et sportives**, Parvis Descartes, 69007 Lyon. 06.79.19.23.30. [quidumatthieu@yahoo.fr](mailto:quidumatthieu@yahoo.fr)

(5) Type de communication :  Symposium « thématique »  
*Titre du symposium : Le Mixed martial arts comme objet sociologique : état des lieux des recherches et perspectives.*  
 Communication orale « libre »  
 Communication affichée

(6) Participation au Prix Jeune chercheur : **Non.**

(7) Champ disciplinaire :  Physiologie  
 Biomécanique, neurosciences et contrôle moteur  
 Sciences sociales, histoire, sciences juridiques et management  
 Sciences humaines et sciences de l'intervention

(8) Mots clés (5 maximum) : **Légitimité culturelle ; Cité connexionniste, Combat mixte.**

(9) Langue utilisée : **Français.**

(10) Résumé (9 lignes maximum) :

Discipline à l'image sulfureuse (plusieurs Ministres des sports l'ont considérée comme une atteinte à la dignité humaine), le *Mixed martial arts* attire pourtant une frange diversifiée de pratiquants amateurs, y compris un public universitaire issu de prestigieuses institutions, dont l'*Ecole normale supérieure* de Lyon. Il s'agit de comprendre cet attrait paradoxal d'étudiants aux parcours d'excellence pour une activité jugée transgressive. Nous montrons que les élèves sont moins sensibles aux représentations médiatiques et politiques négatives du MMA qu'à ses spécificités technico-tactiques intrinsèques. Celles-ci développent polyvalence, flexibilité et efficacité, autant de qualités fortement valorisées dans le système néolibéral. Au-delà d'un paradoxe de surface, la pratique du MMA par des étudiants d'élite correspond en fait à une forme de préparation, ludique mais conformiste, aux exigences du marché ultra-concurrentiel.

## **Normaliens et pratiquants de *Mixed martial arts* : dissonance culturelle ou conformisme néolibéral ?**

Matthieu Quidu

Centre de recherche et d'innovation sur le sport (EA 647, Université Lyon I).

[quidumatthieu@yahoo.fr](mailto:quidumatthieu@yahoo.fr)

### **De l'intuition d'une dissonance en termes de légitimité culturelle...**

Soit d'un côté le *Mixed martial arts*, discipline de combat récente en plein essor, créée par et pour la médiatisation télévisuelle et pratiquée initialement par des professionnels. Elle s'est construite sur un modèle original de sportivisation, marchand, porté par des sociétés privées de combats professionnels, dont l'*Ultimate Fighting Championship*. Le marketing proposé est fondé sur une « stratégie de l'ultime » consistant à exacerber, via le choix d'une enceinte de combat s'apparentant à une « cage » et la possibilité de frapper un adversaire au sol, le réalisme des affrontements, dans un contexte minimalement réglementé. S'ensuit une image sulfureuse, qui n'a pas manqué de susciter une « panique morale » (van Bottenburg & Heilbron, 2009) de la part des pouvoirs publics et des fédérations sportives concurrentes soulignant le caractère dégradant de cette discipline. A ce jour, les compétitions d'Arts martiaux mixtes en « cage » et avec frappes au sol sont toujours interdites en France.

Soit de l'autre côté des Elèves-fonctionnaires stagiaires au sein de l'*Ecole normale supérieure* de Lyon, institution prestigieuse formant des professeurs agrégés et des enseignants-chercheurs dans des disciplines variées. Au sein de cette école, l'EPS est basée sur le principe du volontariat. Parmi les activités proposées, le cours hebdomadaire de combat mixte ; mis en place depuis cinq ans, il attire un nombre important et croissant d'étudiants.

La rencontre entre des étudiants aux parcours académiques d'excellence et un sport de combat à l'image sulfureuse semble *a priori* paradoxale. Or, un paradoxe constitue souvent un point de départ potentiellement intéressant pour une recherche empirique.

### **A la mise à l'épreuve de plusieurs hypothèses explicatives...**

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour rendre compte de l'attrance paradoxale qu'exercent les Arts martiaux mixtes sur certains étudiants de l'ENS de Lyon. Nous avons tout d'abord envisagé que cet attrait pouvait répondre à un besoin de compenser une pression à l'excellence subie dans leur parcours universitaire ; la pratique du MMA prend la signification d'un relâchement, d'un sas non intellectuel dans le cursus académique.

Complémentaire de cette « déroutinisation », il pourrait y avoir une volonté d'utiliser cette pratique à la connotation sulfureuse pour « manager » une identité conformiste et la doter d'une valence transgressive dans une perspective d'« encanaillement des élites ».

Enfin, une telle dissonance culturelle pourrait trouver son origine dans les dispositions plurielles des étudiants, confrontés à des expériences multiples de socialisation ; dispositions qui s'activeraient ou s'inhiberaient suivant les contextes, académiques ou sportifs, considérés.

Afin de tester la valeur explicative de ces différentes hypothèses, nous avons mis en œuvre un protocole empirique basé sur dix entretiens et vingt questionnaires. Les élèves-combattants ont été interrogés sur : les conditions de leur première rencontre avec le MMA et leur rapport à la version professionnelle ; leur pratique personnelle du MMA et leur façon d'en parler dans leur entourage ; leur trajectoire sportive et académique.

### **Vers l'obtention de premiers résultats en « décalage »...**

Nous avons pu mettre en évidence deux profils d'étudiants-combattants. Un premier groupe s'est investi, antérieurement à sa pratique universitaire du MMA à l'ENS de Lyon, dans un ou plusieurs sports de combat, notamment le judo, le jujitsu brésilien, le kick-boxing ou le karaté.

Pour eux, la pratique du MMA s'inscrit dans un cursus martial entamé depuis parfois dix ans et correspond à une volonté de diversification technique afin de devenir un combattant complet. Ces étudiants connaissaient la version professionnelle du MMA à propos de laquelle ils entretiennent un rapport mêlant admiration vis-à-vis de la maîtrise technique des combattants et fascination vis-à-vis de leur potentiel physique. Aucune allusion n'est faite à une quelconque violence des affrontements.

Quant aux étudiants du second groupe, le MMA a représenté leur première pratique de combat, après un cursus sportif non martial. Ces étudiants ne connaissaient pas l'UFC et n'avaient aucun *a priori* sur la discipline. Ils reconnaissent aimer « pratiquer » sans apprécier le spectacle sportif. En tant que pratiquant, la discipline ne leur est pas apparue violente dans la mesure où elle s'inscrivait dans un cadre pédagogique qui leur a semblé protecteur.

Dans les deux cas, le MMA ne constituait pas, dans les yeux des normaliens, une discipline sulfureuse, soit parce qu'elle était totalement inconnue (c'est le cas du second groupe), soit parce qu'elle était au contraire bien connue et faisait l'objet d'une connaissance technique affûtée (c'est le cas du premier groupe). Notre intuition originelle d'un paradoxe entre d'un côté une discipline faisant l'objet de représentations sociales, médiatiques et politiques péjoratives et de l'autre des étudiants aux parcours académiques d'excellence cessait d'être. Notre questionnement de départ avait amalgamé précipitamment les représentations générales sur la discipline du grand public et l'image qu'en avait notre population d'étude spécifique.

### **Et la découverte d'une homogénéité axiologique insoupçonnée**

Il a fallu changer d'axe d'interrogation en nous concentrant sur ce qui attirait réellement ces étudiants dans la pratique durable du MMA. Ceux-ci appréciaient :

- le caractère complet de la discipline, tant du point de vue énergétique (diversité des filières développées) que musculaire (complémentarité des zones corporelles travaillées).
- la variété des techniques dans les secteurs de la percussion, de la projection et du *grappling*.
- la recherche d'efficacité primant sur les rituels, prégnants à l'inverse dans les arts martiaux.
- la richesse stratégique de la discipline fréquemment comparée à un jeu d'échecs et l'incertitude quant au déroulement des combats.

Les différentes richesses physiques, techniques et tactiques mises en avant par les étudiants de l'ENS pratiquant le MMA correspondent à un ensemble de qualités : polyvalence, flexibilité, gestion de l'incertitude, quête de l'efficacité. Ces diverses qualités sont fortement valorisées dans le monde contemporain du travail, notamment au sein de la nouvelle cité « connexionniste » (Boltanski & Chiapello, 1999). Il existerait des homologues profondes entre la logique interne du MMA (et sa dynamique historique de constitution dont le Japon et les Etats-Unis sont précurseurs) et les fondements du néolibéralisme (Dalla Pria *et al.*, 2009). Champion du libéralisme (les résultats financiers de l'UFC sont spectaculaires), le MMA est aussi un symptôme de la mondialisation libérale. Mais, il en constitue surtout sa meilleure préparation, ludique mais efficace. La transgression apparente des normaliens-pratiquants de MMA correspond finalement à un conformisme profond, celui du néolibéralisme. Pouvant accréditer cette hypothèse, nous pointons l'attrait qu'exerce le MMA dans d'autres institutions prestigieuses d'enseignement supérieur (dont l'IEP de Paris) mais aussi sur les cadres supérieurs regroupés dans des clubs très sélects des grandes villes (*Lagardère Paris Racing*).

### **Références**

- Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Dalla Pria, Y., Tessier, L. & Brubach, W. (2009). « Free fight », les paradoxes de la violence sans limite. *Congrès de l'Association française de sociologie*, Paris, avril 2009.
- van Bottenburg, M. & Heilbron, J. (2009). « Dans la cage » : genèse et dynamique des « combats ultimes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, 32-45.

(1) Titre de la communication : **Exister malgré la controverse : le terroir associatif du *Mixed martial arts*.**

(2) Nom des auteurs : **Thibault Delfavero.**

(3) Affiliation des auteurs : **Atelier *SHERPAS*, *URePSSS*, Université d'Artois.**

(4) Adresse et coordonnées complètes du premier auteur : **Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique de Liévin, Université d'Artois** – Chemin du marquage, 62800 Liévin, France – 06 47 67 95 87. [t.delfavero@hotmail.fr](mailto:t.delfavero@hotmail.fr)

(5) Type de communication :  Symposium « thématique »  
*Titre du symposium : Le *Mixed martial arts* comme objet sociologique : état des lieux des recherches et perspectives.*  
 Communication orale « libre »  
 Communication affichée

(6) Participation au Prix Jeune chercheur : **Non**

(7) Champ disciplinaire :  Physiologie  
 Biomécanique, neurosciences et contrôle moteur  
 Sciences sociales, histoire, sciences juridiques et management  
 Sciences humaines et sciences de l'intervention

(8) Mots clés (5 maximum) : **Mixed martial arts ; Controverse ; Association ; Norme ; Déviance.**

(9) Langue utilisée : **Français.**

(10) Résumé (9 lignes maximum) :

L'objet de la communication reprend l'enquête ethnographique exploratoire réalisée au cours d'un parcours « recherche ». Il porte à l'étude une pratique controversée, celle du *Mixed martial arts* (MMA). En France, ses manifestations sur le modèle de l'*Ultimate Fighting Championship* (UFC) sont interdites, jugées trop violentes par les pouvoirs publics malgré l'effort de régulation et de contrôle opéré par les nouveaux promoteurs. En revanche, la pratique existe mais s'insère dans un contexte particulier : celui de l'existence d'une activité associative de réputation florissante malgré une reconnaissance institutionnelle *a priori* inexistante. Comment le tissu associatif local se structure, s'organise et donne sens à la pratique en dépit de toute forme de régulation fédérale ?

## **Exister malgré la controverse : le terroir associatif du *Mixed Martial Arts*.**

*Thibault Delfavero*

URePSSS, Atelier SHERPAS, Université d'Artois.

[t.delfavero@hotmail.fr](mailto:t.delfavero@hotmail.fr)

### **Contextualisation**

L'histoire de chaque sport est liée, de près ou de loin, à l'apparition de règlements formalisés dans le but précis de standardiser les activités sportives (Elias & Dunning, 1986/1994). Les pratiques de combat n'échappent pas à la sportification. De plus en plus prégnante, la règle entend harmoniser les codes de conduite. Elle distingue « l'autorisé » de « l'interdit » et permet l'expression d'une violence pacifiée puisque contrôlée. C'est ce qui lui confère une légitimité sociale au sein du « système sport ». La communication propose de discuter la théorie éliassienne au regard d'une pratique de combat controversée, celle du *Mixed martial arts*. Si la règle existe aujourd'hui dans le cadre des « combats ultimes », elle est issue de pressions politico-médiatiques exercées sur le *Free Fight* des années 1990. Tributaire de nouveaux promoteurs ambitionnant de le « sportiviser », le MMA conquiert les marchés occidentaux et asiatiques. L'*Ultimate Fighting Championship* (UFC), principal organisateur des rencontres professionnelles propose ses *events* en toute légalité par le biais de ses structures délégataires, véritables relais entre l'entreprise maîtresse et les politiques sportives des terres d'accueil.

En France, les compétitions sont prohibées faute de structure fédérale compétente. D'autant plus que les tentatives de reconnaissance des MMA se heurtent au silence de l'institution sportive malgré quelques expérimentations simultanées où plusieurs fédérations se sont disputées les modalités d'encadrement (Delalandre & Collinet, 2013). Paradoxalement, la pratique associative existe et c'est ce qui nous interpelle.

### **Méthodologie de l'enquête<sup>1</sup>**

Après avoir défini le contexte et cerné les enjeux inhérents à l'objet, il convient d'aborder les éléments de méthode par lesquels l'enquête exploratoire a pris sens. L'absence d'une fédération sportive pose un problème de visibilité des clubs existant sur le territoire français. Il a donc fallu écumer les registres des fédérations étrangères (et notamment celle du *Shooto* Belge) afin d'amender l'hypothèse selon laquelle les clubs étiquetés MMA trouvent leur ancrage institutionnel ailleurs qu'en France. Ainsi, nous prendrons les cas de deux associations dans le Pas-de-Calais afin d'alimenter le propos : la *Grenay Fight Team* et le *MMA Crew* Thélus.

Le travail empirique s'est focalisé sur une saison sportive (2012-2013). Il s'attache à rendre compte – par le biais d'une observation dans un premier temps « diffuse » puis « analytique » (Chapoulie, 2000) – du quotidien *in situ* des clubs de MMA. Par la suite, l'usage de l'outil de comparaison permettra de dépasser le cadre de la monographie pour faire émerger les propriétés distinctives des clubs en question. Les entretiens et les notes de terrain complètent le procédé ethnographique.

### **Présentation des datas**

La communication permettra de discuter la manière dont le tissu associatif du MMA en France, à l'échelle locale, prend vie malgré la situation de controverse. Pour la décrire, nous nous attarderons sur trois observables. Le premier concerne celui de l'identité affichée. Nous

---

<sup>1</sup> Travaux de recherche effectués sous la direction de Williams Nuytens (Université d'Artois) et le co-encadrement de Nicolas Penin (Université d'Artois).

la considérons comme le support qui légitime l'existence des associations. Même si les clubs étudiés baignent dans la culture MMA (notamment à travers l'usage de marqueurs identitaires relatifs à l'activité et au groupe), les observations n'ont quasi jamais fait état d'une pratique telle qu'elle est promulguée par l'*International Mixed Martial Arts Federation* (IMMAF). Il s'agit plutôt d'un « bricolage » éclectique des activités de combat. On y mélange préhension et percussion dans le cadre de séance d'entraînement spécifique. Le mixage des pratiques est pour ainsi dire édulcoré, proche du *Pancrace*. Le pratiquant constitue le second observable. Il s'agira d'en apprendre davantage sur l'individu inscrit dans une configuration sportive illustrant une activité discutée. Quel sens donne-t-il à ce qu'il fait ? Le troisième et dernier observable abordera la notion de groupalité. Le collectif associatif traduit des configurations différentes tant entre les groupements étudiés qu'au sein d'une seule et même structure. A l'origine d'une philosophie de pratique – d'un esprit club – nous verrons que le groupe s'attache à établir, installer et pérenniser des référentiels normatifs traduisant une forme de militantisme pro-MMA.

### **Discussion**

La présentation des observations permettra de discuter l'exercice d'une pratique controversée au sein d'un espace associatif local qui, en référence à la hiérarchie sportive, pourrait représenter le niveau le plus éloigné de l'élite et des centres de gestion. Ce sont des endroits que l'on pourrait considérer comme propices aux désordres du fait de cette ambiguïté institutionnelle se traduisant par l'inexistence d'une régulation fédérale en France. Ce sont ces configurations où l'on pourrait pratiquer la violence du combat total en toute liberté, où l'on pourrait alimenter son capital guerrier (Sauvadet, 2006). Notre terrain d'étude infirme ces hypothèses. En effet, les groupements associatifs participent activement à la surenchère de la règle dans l'espoir d'une reconnaissance institutionnelle et sportive. En ce sens, l'analogie aux pratiques auto-organisées type « sport de rue » n'est pas efficiente. Le pratiquant s'insère dans un collectif dont les règles se construisent et demeurent dans le temps sportif. D'autre part, il semble difficile d'y voir une proximité avec la culture *fun* impulsée par l'émergence des pratiques hédonistes dans les années 1980. Le MMA tend à rompre avec le sport loisir/sport plaisir pour renouer avec l'ascétisme du combat.

### **Conclusion**

L'émergence des combats ultimes « *No Holds Barred* » dans les années 90 traduit explicitement une volonté de « dé-sportiviser » les sports de combat (van Bottenburg & Heilbron, 2009). Même si la réalité est toute autre aujourd'hui, le phénomène MMA jouit encore de l'image d'un spectacle sportif violent et désinhibé. C'est ce qui expliquerait sa popularité et son impopularité. En France, cette situation de controverse impacte le tissu associatif. Au-delà des stratégies mises en place pour s'insérer dans le paysage sportif local (et national), les clubs MMA préfèrent se tourner vers les organisations étrangères pour exister.

### **Références**

- Chapoulie, J.-M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, 40, 5-27.
- Delalandre, M. & Collinet, C. (2013). Le *mixed martial arts* et les ambiguïtés de sa sportification en France. *Loisir et société*, 35, 293-316.
- Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, France.
- Sauvadet, T. (2006). *Le capital guerrier. Concurrence et collaboration entre jeunes de cités*. Paris, France : Armand Colin.
- van Bottenburg, M. & Heilbron, J. (2009). « Dans la cage » : Génèse et dynamique des « combats ultimes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, 32-45.

(1) Titre de la communication : **Les arts martiaux mixtes entre entraînement de haut-niveau et destruction de soi.**

(2) Nom des auteurs : **Yann Ramirez.**

(3) Affiliation des auteurs : **LERSEM ; équipe IRSA-CRI ; Université Paul Valéry-Montpellier III.**

(4) Adresse et coordonnées complètes du premier auteur : **Yann Ramirez ; 18, Chemin du Parc ; 34710 Lespignan. [yann-ramirez@orange.fr](mailto:yann-ramirez@orange.fr)**

(5) Type de communication :  Symposium « thématique »  
*Titre du symposium : Le Mixed martial arts comme objet sociologique : état des lieux des recherches et perspectives.*  
 Communication orale « libre »  
 Communication affichée

(6) Participation au Prix Jeune chercheur : **Non.**

(7) Champ disciplinaire :  Physiologie  
 Biomécanique, neurosciences et contrôle moteur  
 Sciences sociales, histoire, sciences juridiques et management  
 Sciences humaines et sciences de l'intervention

(8) Mots clés (5 maximum) : **Engagement corporel, Sport extrême, Dangerosité, Risques.**

(9) Langue utilisée : **Français.**

(10) Résumé (9 lignes maximum) :

Au sein de la compétition sportive, le corps devient extrême, une machine qui s'éloigne dramatiquement des idéaux de santé. Le culte de la performance se rajoute aux risques rencontrés par les adeptes. L'engagement dans la boxe et par la même occasion dans le *Mixed martial arts*, fait appel à une destruction de l'autre mais aussi à une destruction de soi. Cependant, ces pratiques peuvent également renforcer la réinsertion sociale de jeunes déviants et servir à la déroutinisation de l'existence. Ce premier paradoxe nous questionne sur la légitimité d'un sport de combat extrême, une pratique contextualisée par un rapport complexe au corps qui règne au sein de notre modernité.

## **Les arts martiaux mixtes : entre entraînement de haut-niveau et destruction de soi.**

Yann Ramirez

LERSEM, équipe IRSA-CRI, Université Montpellier III.

[yann-ramirez@orange.fr](mailto:yann-ramirez@orange.fr)

Dans la *Sociologie de l'engagement corporel*, Bastien Soulé et Jean Corneloup définissent le sport de combat comme une destruction certaine et intentionnelle. Une destruction de l'autre mais aussi une destruction de soi. L'engagement dans la boxe et par la même occasion dans le *Mixed martial arts* peut cependant renforcer la réinsertion sociale de jeunes déviants, la déroutinisation de l'existence, l'affirmation virile. Ce premier paradoxe questionne sur la légitimité d'un sport de combat extrême, une pratique contextualisée par un rapport complexe au corps qui règne au sein de notre modernité.

Cette communication s'appuie sur des études de traumatologie réalisées aux Etats-Unis (Bledsoe, Brill, Grabowski, Hsu & Li, 2006 ; Ngai *et al.*, 2008), lors de compétitions de MMA régulées par la Commissions Athlétique du Nevada. L'objet de ces études était de décrire et d'analyser le degré de dangerosité des sports de combat et notamment des Arts martiaux mixtes. Le corpus empirique comprend également une étude des principaux cas avérés de dopage dans le MMA entre 2001 et novembre 2013. Il s'agit de cas révélés dans les plus grandes organisations de *Mixed martial arts*.

### **Le *Mixed Martial Arts* : une violence plus visuelle que destructrice**

Le MMA est un sport violent, mais pas plus violent qu'un autre sport de combat de percussion. De plus, il est moins dangereux que ces derniers, moins traumatique que le football américain selon une étude de l'*American Association of Neurological Surgeons*, mise à jour en 2010. Les critères de dangerosité reposent sur les traumatismes crâniens causés par une activité physique et sportive. Les derniers travaux de Marc Bouvard en 2014 sur les blessures au rugby permettent de voir apparaître les inégalités des traitements médicaux et médiatiques entre les différents sports de percussion. L'impression de dangerosité dans le MMA est principalement liée aux coupures fréquentes et aux gants fins, soit des blessures superficielles spectaculaires. Cependant, ce sport reste traumatique sur de nombreux points.

### **Dopage et perte de poids : au cœur d'un engagement corporel spécifique du MMA**

La pression de la réussite se greffe aux demandes de l'individu sur soi-même. Les dangers sont notamment le dopage et le *weight cutting* dans le cas des pratiques où les sportifs sont catégorisés selon leur poids. L'engagement corporel par l'excès sportif est une réunion symbolique d'Eros et de Thanatos : la fascination pour le risque mortel et brutal au lieu d'une mort lente, où la construction et la destruction de soi se confondent, les risques sont esthétisés.

### **Le corps entre sacralisation et désacralisation**

Il existe dans le sport une réification de la corporéité humaine par divers modèles bio-mécanique, bio-informatique ou cognitif : une réification du corps, une fétichisation profane où la douleur physique et le sacrifice sont glorifiés. Les rites sacrificiels réels sont particulièrement visibles dans les sports de contact. Cette ritualité est animiste, encouragée par la religion athlétique, la logique de domination et la crise paroxystique des valeurs. Le sport de compétition ne protège pas le corps ; il l'améliore dans le présent éphémère pour le dégrader dans un futur plus ou moins proche, voire même le dégrade instantanément. Le corps devient extrême, une machine qui s'éloigne dramatiquement des idéaux de santé. Le culte de la performance se rajoute aux risques déjà rencontrés par les adeptes de MMA. Ces derniers

étant soumis aux coups de pied, de coude, de poing, de genou, ainsi qu'aux techniques de soumission : le corps dans son ensemble du *mixed martial artist* devient une cible, ce qui densifie l'épidémiologie des blessures dans le MMA.

### **Références**

- Baudry P. (1991). *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*. Paris. L'Harmattan.
- Bledsoe G. H., Brill J. D., Grabowski J. G., Hsu E. B. & Li G. (2006). Incidence of injury in professional mixed martial arts competitions. *Journal of Sports Science and Medicine*.
- Buse G. J. (2006). No Holds Barred sport fighting: a 10 year review of Mixed Martial Arts competition. *British Journal of Sports Medicine*. 40(2). 169-172.
- Delalandre M. & Collinet C. (2012). Le Mixed Martial Arts et les ambiguïtés de sa sportification en France. *Loisir et société*. 35(2). 293-316.
- Ngai K.M. *et al.* (2008). Injury trends in sanctioned Mixed Martial Arts competition: a five year review 2002-2007. *British Journal of Sports Medicine*. 42. 686-689.
- Ramirez Y. (2015). *Du Free Fight aux arts martiaux mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême*. Thèse de doctorat non publiée, Université Montpellier III.
- Soulé B. & Corneloup J. (2007). *Sociologie de l'engagement corporel : risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*. Paris. Armand Colin.